



Conseil Communal
CONCISE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil communal du 31 août 2026 sous la présidence de Monsieur Vitor Pinhal, Président.

Ordre du jour

1. Appel ;
2. Assermentation des conseillers excusés lors de la cérémonie d'installation ;
3. Approbation de l'ordre du jour ;
4. Election de la Commission des Finances ;
5. Election de la Commission de Gestion ;
6. Présentation du projet MANTSA ;
7. Brève introduction au fonctionnement du Conseil communal et questions.

* * * * *

Le Président, Monsieur Vitor Pinhal, ouvre la séance à 20h00. Au nom du Conseil communal, il salue la Municipalité, le Secrétaire Municipal, Monsieur Marc-André Burdet et le public.

Le Président précise que la séance est enregistrée.

1. Appel

Présidence :	1
Présents :	28
Excusés :	6
Absents :	-

Le quorum de 18 étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

La secrétaire du Conseil, Madame Marleen Colin, est absente et est remplacée par la secrétaire-suppléante, Madame Myrtille Cousin.



Conseil Communal
CONCISE

2. Assermentation des conseillers excusés lors de la cérémonie d'installation

Le Président, Monsieur Vitor Pinhal, demande aux conseillers concernés de se lever et lit le serment.

Ces derniers lèvent la main droite et prêtent serment devant l'assemblée qui les applaudit.

3. Approbation de l'ordre du jour

Monsieur Vitor Pinhal propose quelques changements à l'ordre du jour :

- Ajout du point 3 : Approbation de l'ordre du jour qui ne figure pas sur la convocation
- Ajout du point 6 : Présentation du projet MANTSA

En absence de remarques, le Président soumet l'ordre du jour au vote d'approbation.

Résultat du vote : Oui : 27 Non : 0 Abstention : 1

L'ordre du jour est adopté.

4. Election de la Commission des Finances

Le Président a reçu 3 candidatures pour 3 places disponibles et propose donc de voter à main levée.

Les candidats sont :

- Eloi Du Pasquier
- Christophe Kipfer
- Quentin Frick

L'assemblée ne formule aucune remarque et le Président soumet au vote la liste des candidats.

Résultat du vote : Oui : 27 Non : 1 Abstention : 0

La Commission des finances est validée et applaudie par l'assemblée.



Conseil Communal CONCISE

5. Election de la Commission de Gestion

Le bureau a reçu 7 candidatures pour 5 places titulaires et 1 remplaçant. Le Président demande s'il y a de nouvelles candidatures ou des désistements. En l'absence de changements, un vote à bulletin secret est initié.

Les candidats sont :

- Carole Grossrieder
- Dimitri Cand
- Emilio Ramirez
- Michaël Hottinger
- Nicola Grosso
- Olivia Croci
- Valentin Bignens

Un conseiller demande que soit explicitée la qualité de candidat sortant ou non. Suivant l'avis du Municipal, Monsieur David Romero, le Président, Monsieur Vitor Pinhal, demande aux candidats de procéder à une brève présentation pendant l'organisation du vote.

Résultat du vote

Bulletins rentrés : 28

Bulletins valables : 28

- | | |
|----------------------|---------|
| • Carole Grossrieder | 28 voix |
| • Dimitri Cand | 28 voix |
| • Emilio Ramirez | 12 voix |
| • Michaël Hottinger | 25 voix |
| • Nicola Grosso | 25 voix |
| • Olivia Croci | 27 voix |
| • Valentin Bignens | 27 voix |

Le résultat des votes donnant une égalité pour la dernière place de titulaire, le Président annonce un dernier vote pour départager Messieurs Hottinger et Grosso.

Monsieur Michaël Hottinger déclare qu'il retire sa candidature et la nouvelle Commission de Gestion sera donc composée comme suit :

- Carole Grossrieder
- Dimitri Cand
- Nicola Grosso
- Olivia Croci
- Valentin Bignens
- Suppléant : Emilio Ramirez

L'assemblée applaudit la commission nouvellement formée.



Conseil Communal
CONCISE

6. Présentation du projet MANTSA

Le Président, Monsieur Vitor Pinhal, donne la parole à Mesdames Dr Isabelle Hottinger et Anoucha Galeazzi pour présenter le projet MANTSA.

Le projet **MANTSA** (qui signifie « **Mont-Aubert, notre territoire en santé** ») est une initiative locale innovante. Ce projet est piloté en lien avec le Réseau Santé Nord Broye (RSNB) et bénéficie notamment du soutien de la fondation Leenaards. Il regroupe six communes de la région, dont **Concise**, Provence, Mutrux, Corcelles-près-Concise, Onnens et Bonvillars.

- **L'objectif principal** : Repenser le système de santé à l'échelle locale en plaçant le « bien vivre » et la santé collective au centre de la communauté. L'ambition est de créer un modèle de soins et de prévention qui soit plus solidaire, participatif et durable.
- **La co-construction citoyenne** : Ce projet repose sur la collaboration directe entre les professionnels de la santé (au sens large) et les habitants de Concise et des villages voisins. Dès 18 ans, la population est activement invitée à s'impliquer, sans qu'aucune expertise médicale ne soit requise, pour partager l'expérience du quotidien.
- **Une démarche participative actuelle** : Le projet franchit une étape importante avec l'organisation d'un forum citoyen qui se déroulera sous forme de deux journées d'ateliers prévues les 14 et 28 novembre 2026. Les personnes intéressées à s'impliquer ou à participer au tirage au sort pour former un groupe diversifié de 30 personnes ont jusqu'au **20 septembre 2026** pour s'inscrire.

Monsieur le Président remercie les intervenantes pour leur présentation et leur projet novateur.

7. Brève introduction au fonctionnement du Conseil communal et questions

Un manuel destiné aux membres du Conseil communal a été élaboré conjointement par le Bureau du Conseil et le secrétariat de la Commune. Cet aide-mémoire, qui détaille les devoirs et les outils des élus, sert de rappel aux Conseillers chevronnés et de guide aux nouveaux venus.

Le Président, Monsieur Vitor Pinhal en expose la structure avec l'appui du Secrétaire Municipal, Monsieur Marc-André Burdet, qu'il remercie pour le travail fourni par les services communaux. Le document a été diffusé par voie électronique à l'ensemble du Conseil.

La parole n'étant plus demandée, le Président, Monsieur Vitor Pinhal remercie l'assemblée.

Il lève la séance à 21 :05.

Prochaines séances du Conseil communal : 28 septembre 2026 et 7 décembre 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE CONCISE

Le Président :

La Secrétaire-suppléante :


Vitor Pinhal



Myrtille Cousin

